



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 5 juin 2013 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, madame et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint.

Est absent, monsieur le conseiller Luc Montreuil.

CE-2013-897

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 15 MAI 2013

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 15 mai 2013 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte le procès-verbal comme soumis.

Adoptée

CE-2013-898

AUTORISER LA VILLE DE GATINEAU À SIGNER UN CONTRAT AVEC LA COMPAGNIE CHEMINS DE FER QUÉBEC-GATINEAU INC. POUR LA POSE DE SERVICES MUNICIPAUX EN TRAVERS DE LA VOIE FERRÉE SUR LA RUE CHURCH - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par sa résolution numéro CM-2009-935 en date du 22 septembre 2009, adoptait le règlement numéro 640-2009 autorisant une dépense et un emprunt de 20 000 000 \$ pour la réalisation des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égouts sur diverses rues de la Ville de Gatineau dans le cadre du programme PIQM volet 1,4;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réfection des services municipaux du bassin Roméo-Lorrain, phase 4, sont financés à partir du règlement d'emprunt numéro 640-2009 et seront réalisés en 2013;

CONSIDÉRANT QUE la rue Church croise une voie ferrée au point milliaire 3.03 de l'embranchement de Buckingham, appartenant à la compagnie Chemins de fer Québec-Gatineau inc.;

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles conduites de services municipaux doivent être installées sous le passage à niveau de la rue Church dans le cadre des travaux de réfection des services municipaux du bassin Roméo-Lorrain, phase 4;

CONSIDÉRANT QU'un contrat doit être signé entre la Ville de Gatineau et la compagnie Chemins de fer Québec-Gatineau inc. pour autoriser la Ville de Gatineau à installer les conduites de services municipaux sous l'emprise ferroviaire :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- approuve le contrat n^o XPUG,129,003-03 relatif à la pose de conduites de services municipaux en travers de la voie ferrée, sous le passage à niveau de la rue Church, point milliaire 3.03 de l'embranchement de Buckingham.

- approuve une dépense de 12 950 \$, avant taxes, à la compagnie Chemins de fer Québec-Gatineau inc., correspondant au solde à payer pour couvrir le traitement de la demande d'autorisation.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le protocole d'entente aux fins de la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30640-019-26252	14 241,76 \$	Travaux de réfection - Égouts et aqueduc PIQM - Égouts - Bassin Roméo-Lorrain, phase 4
04-13493	647,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-899

AUTORISER LA VILLE DE GATINEAU À SIGNER UN CONTRAT AVEC LA COMPAGNIE DE CHEMINS DE FER QUÉBEC-GATINEAU INC. POUR LA POSE DE SERVICES MUNICIPAUX EN TRAVERS DE LA VOIE FERRÉE SUR LA RUE ROMÉO-LORRAIN - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par sa résolution numéro CM-2009-935 en date du 22 septembre 2009, adoptait le règlement numéro 640-2009 autorisant une dépense et un emprunt de 20 000 000 \$ pour la réalisation des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égouts sur diverses rues de la Ville de Gatineau dans le cadre du programme PIQM volet 1,4;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réfection des services municipaux du bassin Roméo-Lorrain, phase 4, sont financés à partir du règlement d'emprunt numéro 640-2009 et seront réalisés en 2013;

CONSIDÉRANT QUE la rue Roméo-Lorrain croise une voie ferrée au point milliaire 3.00 de l'embranchement de Buckingham, appartenant à la compagnie Chemins de fer Québec-Gatineau inc.;

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles conduites de services municipaux doivent être installées sous le passage à niveau de la rue Roméo-Lorrain dans le cadre des travaux de réfection des services municipaux du bassin Roméo-Lorrain, phase 4;

CONSIDÉRANT QU'un contrat doit être signé entre la Ville de Gatineau et la compagnie Chemins de fer Québec-Gatineau inc. pour autoriser la Ville de Gatineau à installer les conduites de services municipaux sous l'emprise ferroviaire :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- approuve le contrat n° XPUG,129,003-00 relatif à la pose de conduites de services municipaux en travers de la voie ferrée, sous le passage à niveau de la rue Roméo-Lorrain, point milliaire 3.00 de l'embranchement de Buckingham.
- approuve une dépense de 4 950 \$, avant taxes, à la compagnie Chemins de fer Québec-Gatineau inc., correspondant au solde à payer pour couvrir le traitement de la demande d'autorisation.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le protocole d'entente aux fins de la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30640-020-26253	5 443,76 \$	Travaux de réfection - Égouts et aqueduc - PIQM - Aqueduc - Bassin Roméo-Lorrain, phase 4
04-13493	247,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-900

SOUSSION 2013 SP 095 - FOURNITURE ET INSTALLATION DE STRUCTURES DE JEUX DANS DIVERS PARCS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX D'AYLMER ET DE LIMBOUR - STEFAN PSENAK ET NICOLE CHAMPAGNE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour la fourniture et l'installation de structures de jeux dans les parcs Bourgeau, Mulligan, Saint-Exupéry et de Brignoles, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées en date du 9 avril 2013, ces dernières ayant obtenu le plus haut pointage conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CE-2003-1411 et conforme, à savoir :

Parc Bourgeau :

À la firme Techsport inc., 4994, route 125, Rawdon, Québec, J0K 1S0, au montant total de 48 500 \$, incluant les taxes.

Parc Mulligan :

À la firme Tessier Récréo-Parc inc., 825, rue Théophile-Saint-Laurent, C. P. 57, Nicolet, Québec, J3T 1A1, au montant total de 43 000 \$, incluant les taxes.

Parc Saint-Exupéry :

À la firme Les Équipements récréatifs Jambette inc., 700, rue des Calfats, Lévis, Québec, G6V 9E6, au montant total de 38 004,02 \$, incluant les taxes.

Parc de Brignoles :

À la firme Les Entreprises Formes et Jeux P.E.B. inc., 17999, rue J.A.-Bombardier, Mirabel, Québec, J7J 2H8, au montant total de 48 500 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-13007-001-26254	46 390,85 \$	Plan quadriennal - Parcs et infrastructures récréatives, sportives et communautaires - Parc Bourgeau - Structures de jeux
18-13007-002-26255	41 130,03 \$	Plan quadriennal - Parcs et infrastructures récréatives, sportives et communautaires - Parc Mulligan - Structures de jeux
18-13007-006-26256	36 351,31 \$	Plan quadriennal - Parcs et infrastructures récréatives, sportives et communautaires - Parc Saint-Exupéry - Structures de jeux
18-13007-027-26257	46 390,85 \$	Plan quadriennal - Parcs et

		infrastructures récréatives, sportives et communautaires - Parc des Brignoles
		- Structures de jeux
04-13493	7 740,98 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-901

ACQUISITION D'UNE SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE DE CONSTRUCTION - PARTIE DU LOT 1 273 074 AU CADASTRE DU QUÉBEC - SÉCURISATION DE LA PISTE CYCLABLE DU BOULEVARD DE LA GAPPE - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - PATSY BOUTHILLETTE

CONSIDÉRANT QUE les compagnies 2429-9505 Québec inc., 154417 Canada inc. et 139 Hôpital s.e.n.c sont propriétaires du lot 1 273 074 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, dont l'adresse est le 139, boulevard de l'Hôpital;

CONSIDÉRANT QUE le projet Rapibus de la Société de transport de l'Outaouais prévoit des améliorations à la sécurité de la piste cyclable longeant le boulevard de la Gappe située dans l'emprise de la Ville, notamment l'installation de peinture au sol à l'aide de la technologie StreetPrint XD dans les entrées charretières en bordure de la piste ainsi que de la signalisation aérienne visant à prioriser les cyclistes et à assurer leur sécurité;

CONSIDÉRANT QU' afin de faire les travaux de construction, au moins 50 cm sont requis entre le début de la piste cyclable et la ligne de lot des propriétés privées;

CONSIDÉRANT QUE dans l'entrée la plus à l'est du 139, boulevard de l'Hôpital, la limite entre la piste cyclable et le début de la ligne de lot est de 36 cm ce qui nécessite la mise en place d'une servitude réelle et perpétuelle pour effectuer les travaux;

CONSIDÉRANT QUE les discussions avec les propriétaires ont permis de conclure une entente de gré à gré pour l'acquisition d'une servitude réelle et perpétuelle de construction sur une partie du lot 1 273 074 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, d'une superficie totale de 1,7 m², et qu'une option de servitude à titre gratuit a été conclue le 3 avril 2013 ;

CONSIDÉRANT QUE tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à cette transaction;

CONSIDÉRANT QUE le Service de la gestion des biens immobiliers recommande l'acquisition de la servitude sur une partie du lot 1 273 074 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, d'une superficie totale de 1,7 m², et ce, aux conditions prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et autres stipulées dans l'option de servitude conclue le 3 avril 2013 et dûment signée par 2429-9505 Québec inc., 154417 Canada inc. et 139 Hôpital s.e.n.c., laquelle a été consentie à titre gratuit :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité procède à l'acquisition d'une servitude réelle et perpétuelle de construction sur une partie du lot 1 273 074 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, d'une superficie totale de 1,7 m², et ce, aux conditions prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et autres conditions stipulées dans l'option de servitude conclue le 3 avril 2013 et dûment signée par 2429-9505 Québec inc., 154417 Canada inc. et 139 Hôpital s.e.n.c., laquelle a été consentie à titre gratuit.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Adoptée

CE-2013-902*

ACQUISITION DE GRÉ À GRÉ DES LOTS 1 547 708 ET 1 623 396 AU CADASTRE DU QUÉBEC - RÉGULARISATION D'UN EMPIÈTEMENT - PARC FLUVIAL DE LA RIVIÈRE BLANCHE - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER

CONSIDÉRANT QUE monsieur Maxime Joanisse et madame Josianne Couillard sont propriétaires des lots 1 547 708 et 1 623 396 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, situés au 0, rue Sainte-Marthe et d'une superficie totale de 11 754,7 m²;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau désire acquérir ces lots dans le but de régulariser une situation d'empiètement d'une portion de la piste cyclable du parc fluvial de la rivière Blanche connue comme étant le tronçon Oscar-Lafontaine;

CONSIDÉRANT QUE la valeur marchande des terrains a été établie à 12 000 \$ par monsieur Michel Paquin, évaluateur agréé, dans un rapport d'évaluation en date du 18 février 2013;

CONSIDÉRANT QUE les discussions avec les propriétaires ont permis de conclure une entente de gré à gré pour l'acquisition des lots 1 547 708 et 1 623 396 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, situés au 0, rue Sainte-Marthe et d'une superficie totale de 11 754,7 m², et ces derniers ont signé une promesse de cession le 8 mars 2013, pour un montant total de 12 000 \$, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE le Service de la gestion des biens immobiliers recommande l'acquisition des lots 1 547 708 et 1 623 396 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, situés au 0, rue Sainte-Marthe et d'une superficie totale de 11 754,7 m², et ce, aux conditions prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et autres conditions stipulées dans la promesse de cession négociée et dûment signée le 8 mars 2013, pour un montant total de 12 000 \$, plus les taxes applicables :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'autoriser l'acquisition des lots 1 547 708 et 1 623 396 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, d'une superficie totale de 11 754,7 m², au montant de 12 000 \$, plus les taxes applicables, et ce, aux conditions habituelles prévues au contrat type de la Ville de Gatineau ainsi qu'aux autres conditions stipulées dans la promesse de cession;
- d'autoriser le trésorier à puiser la somme de 12 000 \$, plus les taxes applicables, à même la réserve Fonds de parcs et de terrains de jeux et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente;
- de mandater le Service du greffe à préparer les documents nécessaires relatifs à la transaction.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins des présentes.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2013-903

CONVENTION DE PERMISSION D'OCCUPATION - PARTIE DU LOT 1 653 633 AU CADASTRE DU QUÉBEC - TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX DU CANADA - SUPPORTS À VÉLOS - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le complexe Les Terrasses de la Chaudière est un ensemble immobilier de quatre immeubles, dont trois des immeubles sont loués à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réparation de la maçonnerie du complexe ont été entrepris à l'été 2010 et, pour ce faire, des échafaudages autoporteurs permettant aux ouvriers d'accéder à tous les niveaux des bâtiments devaient être érigés;

CONSIDÉRANT QUE pour permettre l'érection de ces échafaudages, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada devaient déplacer les supports à vélos situés autour des immeubles et les installer à un endroit sécuritaire pour les usagers et les travailleurs de la construction;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est propriétaire du lot 1 653 633 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, connu comme étant l'emprise de la promenade du Portage, lequel est fermé en partie à la circulation et aménagé en parc avec une fontaine (la Fontaine des Bâtisseurs);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté, à ses réunions du 5 octobre 2010, la résolution numéro CM-2010-959, du 5 juillet 2011, la résolution numéro CM-2011-619 et ce comité, à sa réunion du 24 mai 2012, la résolution numéro CE-2012-788 qui autorisaient la signature d'une convention de permission d'occupation pour les supports à vélos, sur le lot 1 653 633 au cadastre du Québec, entre la Ville de Gatineau et Sa Majesté la Reine du Chef du Canada;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de construction ne sont pas terminés et doivent se poursuivre durant l'été 2013. Les représentants de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada demandent donc à la Ville de Gatineau de renouveler la convention, laquelle prévoit une occupation de la partie du lot 1 653 633 au cadastre du Québec pour les supports à vélos pour la période du 15 avril 2013 au 15 novembre 2013;

CONSIDÉRANT QU'aucune indemnité ne pourra être réclamée à la Ville de Gatineau pour quelques causes que ce soit, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada renonçant expressément à tout recours en responsabilité contre la Ville;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Ville de Gatineau de signer une convention de permission d'occupation afin d'établir les droits et obligations de la Ville de Gatineau et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise la signature de la convention de permission d'occupation entre la Ville de Gatineau et Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour les supports à vélos, et ce, aux conditions prévues au contrat type de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et dûment signé le 14 mai 2013;
- autorise le Service de la gestion des biens immobiliers à effectuer la gestion en bonne et due forme de la convention de permission d'occupation en s'assurant du respect de termes et conditions de la convention annexée à la présente résolution;
- autorise le Service de la gestion des biens immobiliers à mandater le Service des affaires juridiques et ses procureurs à émettre un avis de défaut et à entreprendre toute procédure juridique nécessaire au respect de la présente convention de permission d'occupation, incluant la constatation du défaut, l'avis de résiliation, la constatation de la résiliation de la convention de permission d'occupation par le tribunal et l'expulsion de l'occupant des lieux, ainsi que la récupération des sommes dues à la Ville advenant que l'occupant omette ou néglige de se conformer aux termes et conditions de la convention de permission d'occupation annexée à la présente résolution suite à l'avis de défaut ou une récidive.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Adoptée

CE-2013-904

SOUSSION 2013 SI 143 - FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN NOUVEAU RECOUVREMENT DE PLASTIQUE - ARÉNA ROBERT-ROCHON - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les installations sportives Agora inc., 1104, rue Lévis, Terrebonne, Québec, J6W 4L1, pour la fourniture et l'installation d'un nouveau recouvrement de plastique à l'aréna Robert-Rochon au montant total de 57 286,29 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 30 avril 2013, et ce, étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-13005-001-26258	54 795,04 \$	Arénas - Mise à niveau des installations - Réfection des installations
04-13493	2 491,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-905

SOUSSION 2013 SP 151 - SERVICE DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN DE SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION ET DE DISTRIBUTION DE SAUMURE D'ARÉNA - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le Service des travaux publics à retenir les services de firmes offrant des services de réparation et d'entretien de système de réfrigération et de distribution de saumure d'aréna, lorsque nécessaire, selon la première éventualité rencontrée, soit un montant total de 578 151,79 \$, incluant les taxes, ou une période de cinq ans, le tout en tenant compte des taux horaires et de la disponibilité des firmes, conformément aux soumissions reçues et conformes et selon le tableau annexé faisant partie intégrante de la présente résolution.

Le contrat débutera le 11 août 2013.

Les fonds à cette fin seront pris aux budgets d'opération du Service des travaux publics, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2014 à 2018, les fonds nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-906

SOUSSION 2013 SP 170 - TRAVAUX DE REMPLACEMENT POUR LES LUMINAIRES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Entreprises Électriques B. Marenger, 1695, rue Jean-Louis-Malette, Gatineau, Québec, J8R 3Y8, pour les travaux de remplacement de fils lumineux, sur la base des taux horaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 191 755,31 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 6 mai 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-19130-521-26259	183 416,31 \$	Frais non remboursables par assurances - Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	8 339,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-907

**RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS
NON DURABLES NUMÉRO B-19 - 101 421,66 \$ - PÉRIODE DU 5 AU 11 MAI 2013**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-19 au montant de 101 421,66 \$ pour la période du 5 au 11 mai 2013.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-908

**SOUSSION 2013 SP 144 - SERVICE DE TRANSPORT DES CAMPS DE JOUR
ÉTÉ 2013 - SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES
COMMUNAUTÉS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes :

Baie Transport inc., 1141, chemin Vanier, Gatineau, Québec, J9J 3W9, pour le service de transport pour les camps de jour été 2013, et ce, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission au montant total approximatif de 65 570,25 \$, incluant les taxes, pour les secteurs d'Aylmer et de Hull, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 1^{er} mai 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour les secteurs ci-haut mentionnés.

Autobus Jean-Jacques Campeau inc., 556, boulevard Saint-René Est, Gatineau, Québec, J8P 8A9, pour le service de transport pour les camps de jour été 2013, et ce, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission au montant total approximatif de 79 765,02 \$, incluant les taxes, pour les secteurs de Gatineau, de Masson-Angers et de Buckingham, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 1^{er} mai 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour les secteurs ci-haut mentionnés.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71141-515-26251	139 014,97 \$	Camps de jour - Location - Machinerie et véhicules
04-13493	6 320,30 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-909

FERMETURE DE RUE DANS LE CADRE DES FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS SUR LE SITE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LE CARREFOUR - 23 JUIN 2013

CONSIDÉRANT QUE la soirée spectacle dans le cadre des festivités de la Fête nationale du Québec en Outaouais a lieu sur le site de l'école secondaire Le Carrefour, le 23 juin 2013;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de rue et le contrôle de la circulation sont des éléments essentiels à la sécurité des participants;

CONSIDÉRANT QUE le Service de police assure le contrôle de la circulation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la fermeture du chemin de la Savane, entre les rues Bellehumeur et Saint-Antoine, entre 18 h 00 le 23 juin et 1 h 00 le 24 juin 2013, dans le cadre des festivités de la Fête nationale du Québec en Outaouais, aux conditions suivantes :

- Que la Société nationale des québécois de l'Outaouais assure une entente avec les services de sécurité incendie et de police afin d'assurer la sécurité du public et le contrôle de la circulation;
- Que la Société nationale des québécois de l'Outaouais fournisse à la Division des fêtes et festivals du Service des arts, de la culture et des lettres, au plus tard deux semaines avant la tenue de l'évènement, une preuve d'assurance responsabilité civile générale d'un montant de 3 000 000 \$ en faveur de la Ville de Gatineau afin de couvrir toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'évènement.

Adoptée

CE-2013-910

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 18 - 32 473,49 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 20 - 418 637,61 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 20 - 11 815,91 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 20 - 888 686,50 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 18, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 20, la liste des réquisitions numéro 20 ainsi que la liste des embauches numéro 20 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 18	Pièces de comptes à payer	32 473,49 \$	20 au 24 mai 2013
Liste PD numéro 20	Pièces de comptes à payer	418 637,61 \$	20 au 24 mai 2013
Liste des réquisitions numéro 20	Pièces de comptes à payer	11 815,91 \$	20 au 24 mai 2013
Liste des embauches numéro 20	Embauches de personnel temporaire	888 686,50 \$	13 au 17 mai 2013

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-911 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-19 POUR UN MONTANT TOTAL DE 2 429 670,32 \$ POUR LA PÉRIODE DU 16 AU 22 MAI 2012**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-19 d'un montant de 2 429 670,32 \$ pour la période du 16 au 22 mai 2013.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-912 **SOUMISSION 2013 SP 062 - ACHAT DE CADRES, COUVERCLES, GRILLES ET GUIDEURS POUR LES PUISARDS ET REGARDS - SERVICE DES FINANCES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Distribution Brunet inc., 685, rue de Vernon, unité 4, Gatineau J9J 3K4, pour la fourniture et la livraison de cadres, de couvercles, de grilles et de guideurs pour les puisards ainsi que les regards pour tous les secteurs de la Ville, sur la base des prix unitaires apparaissant à la formule de soumission, le tout au montant total approximatif sur trois ans de 918 276,58 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée en date du 7 mai 2013, et ce, étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin, au montant total approximatif de 918 276,58 \$, incluant les taxes, seront pris à même les postes budgétaires d'inventaire.

Les prix unitaires seront révisés après la première année, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation et sur une période de 12 mois, cette période se terminant le 31 mai de l'année précédente.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-913 **SUBVENTION DE 100 \$ - LOISIR SPORT OUTAOUAIS - GALA LOISIR SPORT OUTAOUAIS - 12 JUIN 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de Loisir sport Outaouais, 394, boulevard Maloney Ouest, bureau 102, Gatineau, Québec, J8P 7Z5, à titre de subvention pour le Gala Loisir sport Outaouais le 12 juin 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-914 **SUBVENTION DE 200 \$ - 2nd GATINEAU SCOUTS - CAMP D'ÉTÉ - 6 AU 13 JUILLET 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de la 2nd Gatineau Scouts, à l'attention de monsieur Alain Michaud, 328, rue Ryan, Gatineau, Québec, J8P 3B6, à titre de subvention pour leur camp d'été qui aura lieu du 6 au 13 juillet 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79946-972	200 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-915 **SUBVENTION DE 300 \$ - CENTRE ALIMENTAIRE AYLMEYER - ACTIVITÉ BÉNÉFICE - 26 JUIN 2013 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre du Centre alimentaire Aylmer, 70, chemin Eardley, Gatineau, Québec, J9H 4K2, à titre de subvention dans le cadre d'une activité bénéfice le 26 juin 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-916 **SUBVENTION DE 400 \$ - POLYVALENTE NICOLAS-GATINEAU - ORGANISATION D'UNE ACTIVITÉ DE FIN D'ANNÉE POUR LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉS D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de la Polyvalente Nicolas-Gatineau, 360, boulevard La Vérendrye, Gatineau, Québec, J8P 6K7, à titre de subvention pour l'organisation d'une activité de fin d'année pour les élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79942-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions

02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-917 **SUBVENTION DE 400 \$ - PAVILLON LAROCQUE - FÊTE DES VOISINS - 8 JUI
2013 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre du Pavillon Larocque, à l'attention de monsieur Sylvain Quinn, 125, rue Berri, Gatineau, Québec, J8Y 4H9, à titre de subvention pour la Fête des voisins qui aura lieu le 8 juin 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	250 \$	Patrice Martin - De Wright–Parc-de-la-Montagne - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull–Val-Tétréau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-918 **SUBVENTION DE 1 500 \$ - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE GATINEAU
- ACTIVITÉS DU COMITÉ RÉSIDENTS SAINT-RENÉ - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 500 \$ à l'ordre de l'Office municipal d'habitation de Gatineau, 227, chemin de la Savane, Gatineau, Québec, J8T 1R5, à titre de subvention pour les activités du Comité résidents Saint-René.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79942-972	1 200 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-919

SUBVENTION DE 27 000 \$ - CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE BLANCHE DE GATINEAU INC. - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 27 000 \$ à l'ordre de la Corporation d'aménagement de la rivière Blanche inc., à l'attention de monsieur Eugène Boudreau, 269, rue des Jacinthes, Gatineau, Québec, J8R 1L9, à titre de subvention pour la plantation d'un verger au parc écologique Dalton.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79946-972	27 000 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79946-692	27 000 \$		Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Équipements non capitalisables
02-79946-972		27 000 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-920

PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU ET MESSIEURS LES CONSEILLERS STEFAN PSENAK ET MAXIME TREMBLAY À UNE ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU - 12 JUIN 2013 - 569,13 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Sylvie Goneau et messieurs les conseillers Stefan Psenak et Maxime Tremblay à participer à une activité organisée par la Chambre de commerce de Gatineau qui aura lieu le 12 juin 2013.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 569,13 \$ à l'ordre de la Chambre de commerce de Gatineau, 45, rue de Villebois, suite 100, Gatineau, Québec, J8T 8J7, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	181,46 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79944-972	181,46 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79934-972	181,46 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
04-13493	24,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-921 **RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE 2012-2013 DE MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU AU CLUB OPTIMISTE DE GATINEAU - 61,68 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le renouvellement de la cotisation de madame la conseillère Sylvie Goneau au sein du Club optimiste de Gatineau pour la période 2012-2013.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 61,68 \$ à l'ordre du Club optimiste de Gatineau, C. P. 82007, 1100, boulevard Maloney Ouest, Gatineau, Québec, J8T 8B0.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-494	59,00 \$	Conseil municipal - Cotisations
04-13493	2,68 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2013.

Adoptée

CE-2013-922 **MODIFICATION À LA RÉOLUTION NUMÉRO CE-2013-264 - PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ LAFRAMBOISE AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS À VANCOUVER**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité modifie sa résolution numéro CE-2013-264 adoptée le 20 février 2013 par le retrait du nom de monsieur le conseiller André Laframboise.

Adoptée

CE-2013-923 **SOUMISSION 2012 SP 322 - AMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE À L'INTERSECTION DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH ET DE LA RUE JEAN-PROULX - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction DJL inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour l'aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection du boulevard Saint-Joseph et de la rue Jean-Proulx, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 4 731 947,20 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 23 mai 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30385-011-26260	300 000,00 \$	Réfection du réseau routier sur la rue Jean-Proulx et du boulevard Saint-Joseph à la rue de la Société de transport de l'Outaouais
06-30385-001-26261	100 000,00 \$	Réfection du réseau routier
06-30699-001-26262	4 126 165,63 \$	Réaménagement de l'intersection du boulevard Saint-Joseph et de la rue Jean-Proulx
04-13493	205 781,57 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juin 2013.

Adoptée

CE-2013-924

SOUSSION 2013 SP 072 - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - BASSIN TOURAINE, PHASES 4 ET 5 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - DENIS TASSÉ

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Outabec Construction (1991), 1655, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y6, pour la réfection des services municipaux - Bassin Touraine, phases 4 et 5, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 2 752 971,75 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 14 mai 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30640-004-26263	1 162 771,93 \$	Travaux de réfection - Égouts et aqueduc - Égouts - Bassin Touraine
06-30640-005-26264	1 162 771,93 \$	Travaux de réfection - Égouts et aqueduc - Aqueduc - Bassin Touraine
06-30674-025-26265	307 707,45 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier - PIQM - Gatineau - Touraine, phase 3-B, d'Auvergne, Reims
04-13493	119 720,44 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juin 2013.

Adoptée

CE-2013-925

SOUSSION 2013 SP 127 - SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE POUR LA RÉALISATION DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ POUR LES PROJETS D'INFRASTRUCTURES - GROUPE 2 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme LVM inc., 900, boulevard de la Carrière, bureau 100, Gatineau Québec, J8Y 6T5, pour la fourniture de services professionnels de laboratoire pour la réalisation du contrôle de la qualité pour les projets d'infrastructures, groupe 2, sur la base des prix unitaires inscrits à l'offre de prix pour un montant total approximatif de 209 013,05 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 10 mai 2013, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2012-589 en date du 19 juin 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-13008-014	29 000,00 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, aqueduc et égouts - Laboratoire - Chemin Pink
06-30727-026	88 000,00 \$	Réfection - Services municipaux dans le secteur Mondoux - Honoraires professionnels
06-30730-032	1 450,00 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Masson-Angers - Méga rapiécage
06-30730-027	1 450,00 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Buckingham - Méga rapiécage

06-30730-019	11 600,00 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Gatineau - Méga rapiéçage
06-30730-011	11 890,00 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Hull - Méga rapiéçage
06-30730-004	2 610,00 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur d'Aylmer - Méga rapiéçage
18-11048-019	4 000,00 \$	Inondations juin 2011 - Divers travaux - Chemin Baillie - Honoraires professionnels
06-30640-003	46 000,00 \$	Travaux de réfection - Égouts et aqueduc - Honoraires professionnels
18-13027-001	3 923,55 \$	- Sentier du Lac-des-fées entre le boulevard du Plateau et le boulevard des Grives - Travaux de construction de sentier
04-13493	9 089,48 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
18-13008-001	29 000 \$		Honoraires professionnels - Projets routiers, aqueduc et égouts - Réseau routier 2014
18-13008-014		29 000 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, aqueduc et égouts - Laboratoire - Chemin pink
06-30727-025	88 000 \$		Réfection - Services municipaux - Secteur Mondoux - Contingences
06-30727-026		88 000 \$	Réfection - Services municipaux - Secteur Mondoux - Honoraires professionnels

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juin 2013.

Adoptée

CE-2013-926

SOUSSION 2013 SI 178 - LOCATION D'UN CAMION PLATE-FORME À CROCHET - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Bleu Pélican, 115, boulevard Desjardins Est, Sainte-Thérèse, Québec, J7E 1C5, pour la location d'un camion plate-forme à crochet, pour une période approximative de six mois, pour un montant total approximatif de 28 739,09 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 16 mai 2013, et ce, étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-41541-515-26266	27 489,29 \$	Ajustements de structures - Location - Machinerie et véhicules
04-13493	1 249,80 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juin 2013.

Adoptée

CE-2013-927

SUBVENTION DE 1 200 \$ - SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER - RELAIS POUR LA VIE GATINEAU - 14 JUIN 2013 - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 200 \$ à l'ordre de la Société canadienne du cancer, 15, rue Buteau, bureau 105, Gatineau, Québec, J8Z 1Z4, à titre de subvention dans le cadre de l'événement Le Relais pour la vie Gatineau le 14 juin 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	400 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79939-972	500 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juin 2013.

Adoptée

CE-2013-928

SUBVENTION DE 2 000 \$ - ÉCOLE DU VALLON - FÊTE FORAINE - 13 JUIN 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l'ordre de l'école du Vallon, 88, rue de Cannes, Gatineau, Québec, J8V 2M2, à titre de subvention pour l'organisation d'une fête foraine le 13 juin 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	2 000 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juin 2013.

Adoptée

CE-2013-929

REJET - SOUMISSION 2013 SI 171 - RENOUELEMENT DE LICENCES WEBSense - SERVICE DE L'INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE la Division de l'approvisionnement a lancé, le 17 avril 2013, un appel d'offres sur invitation pour le renouvellement de licences Websense;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été reçue avant la date et l'heure limites de dépôt des soumissions et que le prix total de cette soumission reçue et conforme dépasse les disponibilités budgétaires;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujetti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par le comité exécutif, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité rejette la seule soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offres 2013 SI 171 et autorise la Division de l'approvisionnement du Service des finances, à procéder au lancement d'un nouvel appel d'offres public.

Adoptée

CE-2013-930

PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME PEDNEAUD-JOBIN - GALA ANNUEL DE LA LIGUE D'ACTION CIVIQUE - 6 JUIN 2013

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Maxime Pedneaud-Jobin à participer au gala annuel de la Ligue d'action civique qui aura lieu le 6 juin 2013 à Montréal.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation de pièces justificatives, pour une dépense maximale de 290 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11498-417	290 \$	Recherche et soutien - District électoral de Buckingham - Frais de recherche

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juin 2013.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^e ANDRÉE LOYER
Greffier adjoint
Comité exécutif